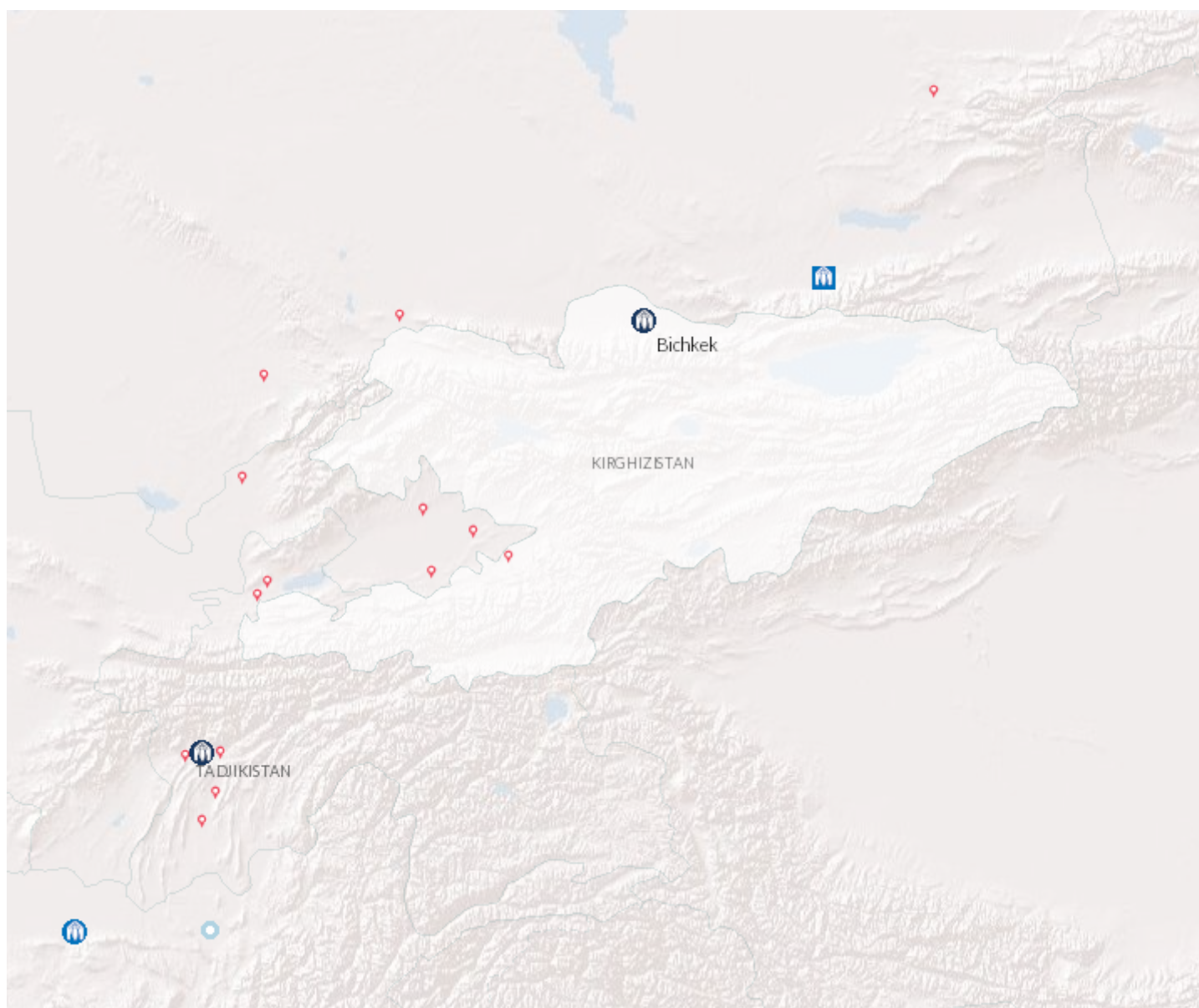


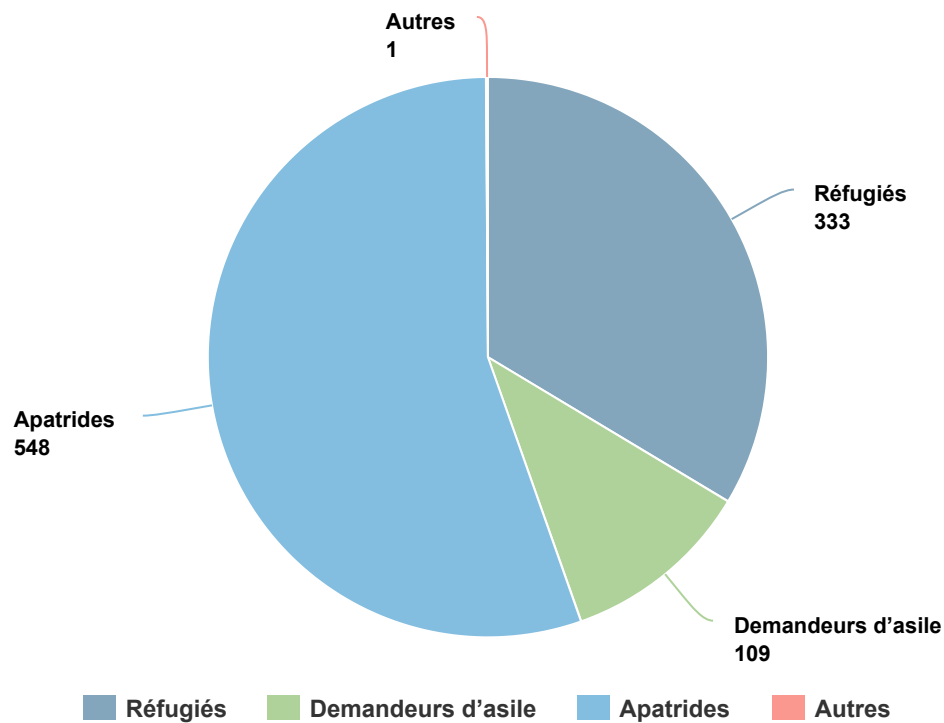
Opération: Kirghizistan



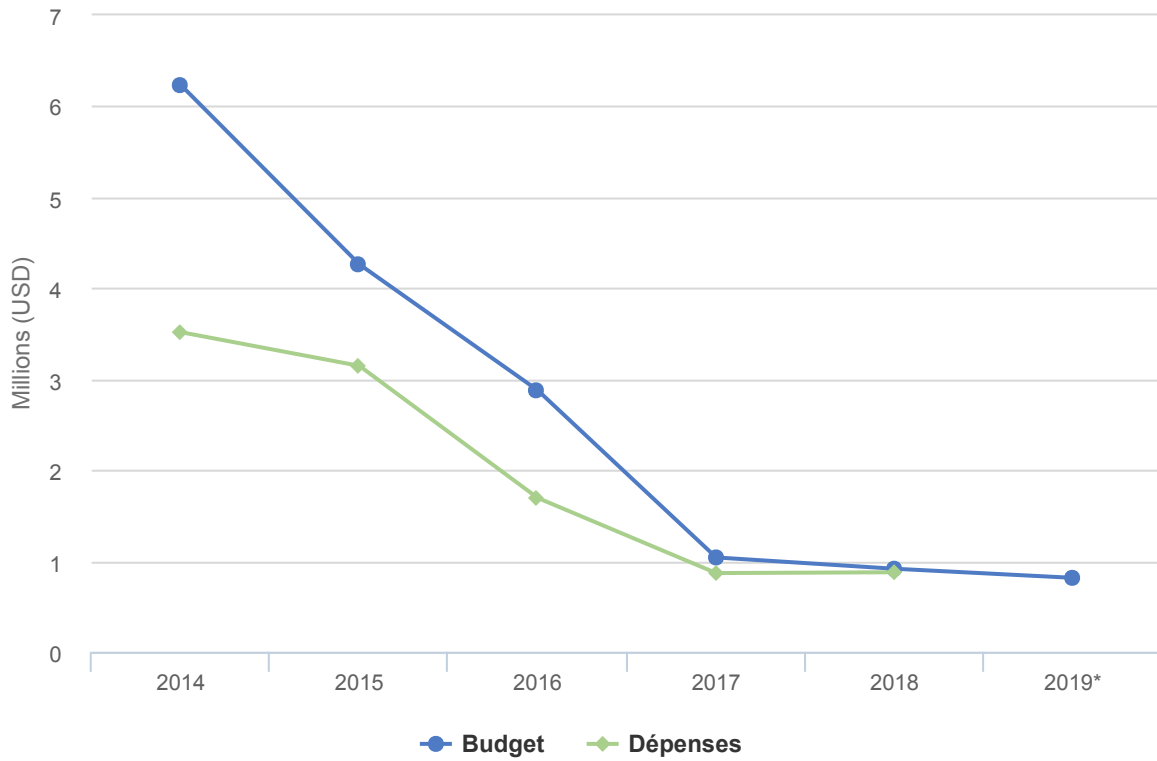
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 24% EN 2018

2018	991
2017	1,302
2016	2,793



Budgets et Dépenses - Kirghizistan



Contexte opérationnel

À la suite de la passation pacifique du pouvoir qui a suivi les élections présidentielles de 2017, les querelles internes au sein des factions politiques se sont intensifiées en 2018, provoquant des remaniements fréquents de cabinet, de nouvelles nominations à divers niveaux, ainsi que plusieurs procédures pénales et la détention d'anciens politiciens et officiels haut placés.

Aucun changement majeur en matière de politique, de législation ou de pratique relatives aux questions d'asile et de réfugiés n'a eu lieu en 2018.

Tendances démographiques

À la fin de l'année, il y avait 333 réfugiés et 109 demandeurs d'asile en République kirghize. Cinq réfugiés sont rentrés volontairement dans leur pays d'origine et cinq autres ont acquis la nationalité kirghize. La majorité des réfugiés et demandeurs d'asile dans le pays sont originaires d'Afghanistan (257 personnes), les autres provenant de République arabe syrienne, d'Ukraine et d'autres pays.

Il y a eu 97 nouvelles arrivées en 2018 dont environ 43% en provenance d'Afghanistan. Le nombre de décisions attribuant le statut de réfugié a continué de diminuer, passant de 213 en 2016 à 143 en 2017 et 89 en 2018. Le taux de reconnaissance s'élevait à 32% en 2018.

Le nombre d'apatrides a diminué pour atteindre 548 à la fin de l'année, du fait de mesures étatiques en matière d'enregistrement et d'une campagne d'enregistrement et de délivrance de documents menée conjointement par le HCR, le gouvernement et les partenaires non-gouvernementaux du HCR à l'échelle nationale.

Chiffres clés

- 90% des réfugiés ayant des besoins spécifiques ont bénéficié d'aides en espèces à usages multiples
- 2 114 apatrides ont été aidés pour l'acquisition et/ou la confirmation de leur nationalité
- 490 réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié de conseils juridiques et/ou d'une représentation devant les autorités et les juridictions nationales chargées des questions de migration
- 314 agents gouvernementaux ont été formés dans le cadre de 14 formations relatives aux questions de nationalité et d'état civil

Principales réalisations

Avec le soutien du HCR, le gouvernement de la République kirghize a relancé les discussions sur l'étude de solutions alternatives pour les réfugiés sous mandat résidant dans le pays. Les organes étatiques clés chargés des questions d'enregistrement et de délivrance des documents, ainsi que la Sécurité nationale, se sont mis d'accord pour étudier les autres modalités de séjour possibles pour 146 réfugiés sous mandat dans le cadre juridique national.

Le Service national des frontières, le Service national des migrations, le HCR et ses organisations partenaires ont convenu d'effectuer des visites communes dans les points de passage frontaliers de tout le pays pour : renforcer les capacités des agents frontaliers situés aux postes-frontières au niveau de l'identification et l'orientation des réfugiés et demandeurs d'asile arrivant aux frontières de la République kirghize ; surveiller les centres d'accueil de demandeurs d'asile aux points d'entrée et échanger des informations sur les réfugiés et les demandeurs d'asile arrivant aux points d'entrée.

Le HCR a poursuivi sa stratégie de réduction et de prévention de l'apatridie, conformément à son Plan d'action global visant à mettre fin à l'apatridie. Des progrès notables ont été réalisés pour résoudre le statut des cas identifiés depuis la mise en œuvre de la campagne de réduction de l'apatridie menée à l'échelle nationale depuis 2014. Sur

13 707 apatrides identifiés depuis 2014, seules 548 personnes avaient encore besoin de solution pour résoudre leur apatridie en décembre 2018.

En 2018, des amendements à la loi sur les actes civils ont été proposés par le Service d'enregistrement officiel avec le soutien du HCR et de l'UNICEF pour garantir le droit de chaque enfant à un enregistrement officiel et à un certificat de naissance quelle que soit la nationalité et/ou le statut juridique de leurs parents.

Le gouvernement kirghize a achevé avec succès la présidence biennale du processus d'Almaty qu'il a assumé jusqu'en 2018, avant de la transmettre au Tadjikistan en 2019.

Besoins non satisfaits

Concernant les activités liées à l'apatridie, des campagnes d'informations publiques plus élaborées et menées en temps utile auraient été bénéfiques à la fois pour la réduction et la prévention de l'apatridie.
